

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE MARADI

DEPARTEMENT DE DAKORO

COMMUNE RURALE DE BIRNIN LALLE

**PROCES VERBAL DE LA 1^{ere} SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE
2020**

(Tenue du 26 AU 29 Avril 2020)

Avril 2020

vingt

L'an deux mille dix-neuf et les 26, 27, 28 et 29 Avril s'est tenue dans la salle habituelle des délibérations de la Mairie de Birnin Lallé la 1^{ère} Session Ordinaire de l'année sous la présidence de Monsieur *Amadou Dan Al*, Maire de la dite Commune.

Etaient présents à cette réunion :

Membres élus :

1.M. Amadou Dan Aï	Maire
2.Abdoulaye Abdou Kinta	Maire-Adjoint
3.Abdou Abdou	Conseiller Municipal
4.Abou Hassan	Conseiller Municipal
5.Hamidan Maïdabo	Conseiller Municipal
6.Gado Kassou	Conseiller Municipal
7.Idi Didi	Conseiller Municipal
8.Ousmane Daouda	Conseiller Municipal
9.Salifou Dan Bakoye	Conseiller Municipal
10.Malam Adamou Labaran	Conseiller municipal
11.Touni Nomaou	Conseillère Municipale
12.Yacouba Dan Ladi	Conseiller Municipal
13.Yacouba Hamidan	Conseiller Municipal

Membre de droit :

1. Elh Issoufou Maïdabo	Chef de Canton de Birnin Lallé
-------------------------	--------------------------------

Etaient invités :

- M. Boukari Maïdabo	Responsable de l'état civil
- M. Zabeirou Issaka	Conseiller Pédagogique
- M. Adamou Kokari	S/P COFOCOM

Quatre (4) points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- 1- Lecture, amendement et adoption du PV de la session précédente ;
- 2- Vie de la Commune ;
- 3- Enrôlement biométrique ;
- 4- Divers.

Après la Fatiha prononcée par un participant et le mot de bienvenue du Maire, l'on a procédé à l'examen des différents points inscrits à l'ordre du jour.

Premier point : Lecture, amendement et adoption du PV de la session précédente.

La parole a été donnée au rapporteur pour la lecture du procès-verbal de la session précédente.

Ainsi un débat a été ouvert à l'issue duquel des éclaircissements ont été apportés sur l'exécution des décisions prises par le Conseil Municipal. Quelques amendements ont été apportés par les participants notamment sur la forme et en fin le PV a été adopté à l'unanimité.

Deuxième point : Vie de la Commune.

1. Mobilisation des ressources financières :

Pour ce qui est de la mobilisation des ressources financière le Maire a fait la situation des collectes d'impôts et taxes de marché ; il ressort du constat que beaucoup reste à faire à cette date surtout avec la pandémie du COVID 19.

2. Intervention de l'Etat, des Projets et programmes :

. **Le projet PACT** : Le projet a annoncé une subvention de Trente un millions quatre cent vingt cinq milles deux cent quatre vingt dix sept francs (31 425 297 F) CFA pour financer certains micro- projets qui lui ont été soumis au cours de l'année 2019. La construction et

l'équipement d'un bloc de 3 classes à Guiyayou et la réhabilitation du puits cimenté de Dambé Dan Aya. Le processus pour la passation des marchés est déjà engagé. La réalisation c'est pour bientôt.

- **Le projet PAC- RC** : La Commune a obtenu le financement d'un dossier de BAB. Le Maire a aussi saisi l'occasion pour porter à la connaissance du Conseil que le projet est en fin de sa phase.

Deux liasses sont en phase de finition pour être envoyées à la CRC à Niamey pour financement. Il s'agit du dossier de boutures de manioc et balisage des aires et couloirs de passage.

- **Le projet Phrasea** : L'étude de faisabilité pour les mini AEP de Dan Gao et Dan Koumtchi Mai Magaria est achevée et les rapports sont déjà déposés au projet.

- **L'ONG AMA (Agence des Musulmans d'Afrique)** :

Neuf (9) gros villages de la Commune ont bénéficié des points d'eau modernes (Mini AEP) au lieu de cinq(5) qui ont été annoncés. A ce rythme le taux d'accès en eau potable sera rehaussé. Le Conseil s'est beaucoup réjoui de cet appui combien de fois salvateur.

- **L'ONG AOPDD** :

Cette ONG qui interviendra dans toutes les Communes du Niger, s'intéressera surtout sur le volet élevage et travaillera avec les groupements qui sont en règle.

-**L'Etat** : Pour soutenir la population, l'état a déjà annoncé le placement des stocks pour la vente à prix modéré et la DGC dans les prochains jours.

Troisième point : L'enrôlement biométrique;

Comme prévu l'enrôlement biométrique a commencé dans toute la Commune. En effet notre Commune a été programmée dans l'aire 5 au niveau de la zone 2. Le Maire a lancé un appel à l'endroit du Conseil pour une pleine implication dans la mobilisation à fin qu'on puisse enrôler tous ceux qui ont l'âge requis. Notre devoir est d'accompagner pour la bonne réussite de l'activité gage de la démocratie.

Il est à noter que les cartes qui seront remises auront une validité de dix (10) ans.

Quatrième Point : Divers.

Aux divers le Maire a informé le Conseil de la pandémie du COVID 19 et des mesures qui ont été édictées par l'Etat pour se protéger parce que jusque là il n'y a ni vaccin ni remède.

Donc la sensibilisation s'impose pour faire comprendre à la population le danger qui nous guète vu son degré de contagion.

La parole a été donnée aux différents responsables des services techniques communaux pour que chacun dans son domaine informe le Conseil sur le déroulement de ses activités.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

Le Rapporteur :



le Président

